

The Nufarm logo features a stylized white leaf icon to the left of the word "nufarm" in a white, lowercase, sans-serif font. The background of the entire page is a close-up photograph of a green plant stem with a magnifying glass effect centered on it, set against a blurred field of similar plants under a clear blue sky.

nufarm

# Régulateur de croissance

La solution anti-auxinique



**FLORDIMEX<sup>®</sup> EXTRA**

## LE CONCENTRÉ D'ÉTHÉPHON DANS UNE FORMULATION OPTIMISÉE SUR CÉRÉALES

Flordimex® Extra : l'indispensable sur orge pour sécuriser vos rendements.

### CARACTÉRISTIQUES

AMM	2210012
MATIÈRE ACTIVE	660 g/L d'éthéphon (soit 51,7% p/p)
FORMULATION	Concentré soluble (SL)
USAGES ET DOSES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Blé dur d'hiver, Triticale, Orge d'hiver : 0,75 L/ha</li> <li>Orge de printemps : 0,5 L/ha</li> </ul>
STADE D'APPLICATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Blé dur d'hiver, Triticale, Orge d'hiver : BBCH31 – BBCH39</li> <li>Orge de printemps : BBCH31 – BBCH39</li> </ul>
IFBM	Orge d'hiver et de printemps
ZNT AQUATIQUE	5 mètres
ZNT RIVERAINS	Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement</li> <li>- L'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.</li> </ul>
DSPPR	3 mètres
DÉLAI DE RENTRÉE	24 heures
CONDITIONNEMENT	5L
CLASSEMENT	DANGER – EUH071 – H290 – H312H314 – H318 – H411 EUH401



### DESCRIPTIF ET BÉNÉFICES

- Formulation Ethéphon la plus concentrée du marché.
- Indispensable pour les risques de casse de col de l'épi de l'orge.
- Adaptable pour des programmes rentables.
- Sur la liste IFBM (OH et OP)

## USAGES HOMOLOGUÉS

USAGES HOMOLOGUÉS	CULTURES AUTORISÉS	DOSE MAX. D'EMPLOI	NOMBRE MAX. D'APPLICATIONS	STADE D'APPLICATION	DÉLAI AVANT RÉCOLTE (DAR)
Blé*Traitements des parties aériennes*Limitation croissance organes aériens	Blé dur d'hiver Triticale	0,75 L/ha	1/an	Entre les stades BBCH 31 et BBCH 39	F (BBCH 39)
Orge*Traitements des parties aériennes*Limitation croissance organes aériens	Orge d'hiver	0,75 L/ha	1/an	Entre les stades BBCH 31 et BBCH 39	F (BBCH 39)
	Orge de printemps	0,5 L/ha	1/an	Entre les stades BBCH 31 et BBCH 39	F (BBCH 39)

## ADAPTEZ VOTRE PROTECTION À VOS PARCELLES D'ORGE D'HIVER

### L'indispensable pour les contextes à potentiel élevé

#### Stade BBCH 29-30, autour de épi 1 cm : Evaluation du risque verse

- Grille Arvalis + observation 1er entre-nœud et décollement de l'épi

	EPI 1CM	1 NŒUD	2 NŒUDS	DERNIÈRE FEUILLE
Risque verse Modéré 			Flordimex® Extra 0,3 à 0,4 L/ha	Pas de risque précoce, mais conditions à risque tardive déclenchement à partir de BBCH32 (T°Moy > 14°C, min > 2°C, max > 22°C)
Risque verse Moyen 		Trimaxx® 0,4 à 0,6 L/ha	Flordimex® Extra Puis 0,3 L/ha	Déclenchement d'un traitement après BBCH31 si conditions climatiques adéquates (T°Moy > 10°C, min > 1°C, max > 18°C)
Risque verse Elevé 		Trimaxx® 0,6 L/ha	Flordimex® Extra Puis 0,3 à 0,4 L/ha	Programme garantissant efficacité et sélectivité : 1er passage BBCH30-32 2nd passage BBCH32 à 39 Respecter les T° requises par produit

# ADAPTEZ VOTRE PROTECTION À VOS PARCELLES D'ORGE DE PRINTEMPS

## L'indispensable pour les contextes à faible potentiel

### Stade BBCH 29-30, autour de épi 1 cm : Evaluation du risque verse

- Grille Arvalis + observation 1er entre-nœud et décollement de l'épi

	EPI 1CM	1 NŒUD	2 NŒUDS	DERNIÈRE FEUILLE
<b>Risque verse Modéré</b> 			Flordimex® Extra 0,3 L/ha	Pas de risque précoce, mais conditions à risque tardive déclenchement à partir de BBCH32 (T°Moy > 14°C, min > 2°C, max > 22°C)
<b>Risque verse Moyen</b> 		Trimaxx® 0,3 L/ha	Flordimex® Extra 0,2 à 0,25 L/ha	Déclenchement d'un traitement après BBCH31 si conditions climatiques adéquates (T°Moy > 10°C, min > 1°C, max > 18°C)
<b>Risque verse Elevé</b> 		Trimaxx® 0,4 L/ha	Flordimex® Extra Puis 0,2 à 0,25 L/ha	Programme garantissant efficacité et sélectivité : 1er passage BBCH30-32 2nd passage BBCH32 à 39 Respecter les T° requises par produit

### FLORDIMEX® EXTRA

AMM : 2210012

Contient : 660 g/L d'éthéphon (soit 51,7% p/p)

**DANGER**

**EUH071 : Corrosif pour les voies respiratoires.**

**H290 : Peut être corrosif pour les métaux.**

**H312 : Nocif par contact cutané.**

**H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.**

**H318 : Provoque des lésions oculaires graves.**

**H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.**

P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P391 : Recueillir le produit répandu. P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 : Eliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux via une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux conformément à la réglementation nationale. Délai de rentrée : 24 heures

SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. SP1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Respecter une distance d'au moins 3 mètres entre la rampe de pulvérisation et l'espace fréquenté par les personnes présentes lors du traitement et l'espace susceptible d'être fréquenté par des résidents.

Marque déposée et détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Immeuble West Plaza, 11 rue du Débarcadère 92700 Colombes - tel: 01 40 85 50 50 - fax: 01 47 92 25 45. www.nufarm.com - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phytodata.com.



Version 07/2025

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**